

Rappelons que la section des Bibliothèques Publiques de l'ABF a, dès le mois de décembre protesté contre les restrictions de personnel imposées au Centre National de Coopération des Bibliothèques Publiques et a pris nettement position en faveur de son développement dans les termes suivants :

"Plus fondamentalement, au moment où sont mis en oeuvre de grands projets nationaux (Bibliothèque de France, Etablissement public de production et de diffusion de l'information bibliographique), projets dont, quel que soit l'intérêt par ailleurs, les caractéristiques communes semblent être une extrême concentration des énergies et des moyens et un projet de partenariat avec un nombre fort limité d'établissements de grande dimension, il nous apparaît comme essentiel que les besoins des bibliothèques publiques, quelle que soit leur taille, et prises individuellement ou en tant que réseau, soient pris en compte dans le choix des priorités de la Direction du Livre et de la Lecture.

C'est dans ce cadre-là que nous estimons que, bien loin de diminuer ses moyens, il est nécessaire, et c'est la votre responsabilité, de consolider le CNCBP et d'assurer son avenir et son développement" (cf. Lecture Publique n°8).